

## PAS À PAS 10 pas pour (re)venir en médiathèque



Je consulte les nouveaux horaires et me prépare\*.



Je me présente à l'entrée de ma médiathèque \*muni.e de mon (plus beau) masque.



Je respecte les gestes barrières.



J'attends, en respectant le marquage au sol, que ma ou mon bibliothécaire m'invite à entrer.



En entrant, je me désinfecte les mains (avec le gel hydroalcoolique mis à ma disposition).



Une fois dans la médiathèque, je circule librement dans les espaces accessibles, en suivant le cheminement indiqué.



Je discute librement avec ma ou mon bibliothécaire qui me prodigue ses conseils.



Je choisis directement mes documents.



Je me présente à l'accueil pour enregistrer mes emprunts et je rentre à la maison pour les consulter.



Je peux toujours réserver mes documents en ligne et encore profiter de toutes les ressources numériques !



**JE ME PRÉPARE ? JE PRENDS MON (PLUS BEAU) MASQUE  
ET JE PENSE À PASSER AUX TOILETTES QUI NE  
SERONT PAS ACCESSIBLES À LA MÉDIATHÈQUE !**

## Guide à destination du public

### LES GESTES BARRIÈRES À ADOPTER



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

### LA DISTANCE SOCIALE PRÉCONISÉE



### POINTS IMPORTANTS

- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou par une friction hydroalcoolique ;
- Se couvrir systématiquement le nez et la bouche en toussant ou éternuant dans son coude ;
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle ;
  - Éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux ;
  - Respecter une distance minimale d'un mètre entre les personnes .

**C'EST REPARTI...  
JE (RE)VIENS DANS  
LES MEDIATHEQUES !**



**A PARTIR DU 30 JUIN, je (re)viens dans les médiathèques de**  
*Grisolles, Labastide-Saint-Pierre, Montech, Verdun-sur-Garonne, Campsas,  
Dieupentale, Finhan, Monbéqui, Montbartier, Nohic et Villebrumier*

**Je peux de nouveau rentrer dans les médiathèques,  
y rendre et y choisir mes documents.**

**Je peux accéder aux postes informatiques de Labastide et Montech.**



## **LES HORAIRES**

### **GRISOLLES - LABASTIDE - MONTECH - VERDUN**

<b>MARDI</b>	-	14h00-17h30
<b>MERCREDI</b>	10h00-12h00	14h00-17h30
<b>JEUDI</b>	-	-
<b> VENDREDI</b>	10h00-12h00	14h00-17h30
<b>SAMEDI</b>	10h00-12h00	-



# LES HORAIRES

## CAMPSAS

<b>MARDI</b>	<b>09h00-12h30</b>	<b>14h00-17h00</b>
<b>MERCREDI</b>	<b>09h30-12h30</b>	<b>-</b>

## DIEUPENTALE

<b>MERCREDI</b>	<b>-</b>	<b>15h00-18h00</b>
<b>JEUDI</b>	<b>08H00-12H30</b>	<b>-</b>
<b>SAMEDI</b>	<b>09H00-12H00</b>	<b>-</b>

## FINHAN

<b>MERCREDI</b>	<b>09h00-12h30</b>	<b>14h00-16h00</b>
<b>VENDREDI</b>	<b>09h00-12h30</b>	<b>14h00-17h00</b>
<b>SAMEDI</b>	<b>09h00-12h30</b>	<b>-</b>



# LES HORAIRES

## MONBEQUI

<b>MERCREDI</b>	-	<b>16h30-18h00</b>
-----------------	---	--------------------

## MONTBARTIER\*

<b>LUNDI</b>	<b>09H00-12H00</b>	-
<b>MERCREDI</b>	-	<b>14h00-17h30</b>
<b>SAMEDI</b>	<b>09H00-12H00</b>	-

\* à partir du 6 juillet

## NOHIC

<b>MARDI</b>	<b>09H00-12H00</b>	<b>14h00-17h00</b>
--------------	--------------------	--------------------

## VILLEBRUMIER

<b>MERCREDI</b>	<b>09H00-12H00</b>	<b>14h00-18h00</b>
<b>JEUDI</b>	-	<b>13h30-18h00</b>
<b>SAMEDI</b>	<b>10H30-12H30</b>	-